

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 MARS 2015

Délibération n° D-2015-88

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 06/03/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/03/2015

Acquisition auprès de l'établissement public foncier de Poitou-
Charentes de deux biens immobiliers par la Ville de Niort -
Immeubles 27 rue du Pont et 30 rue Ricard

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Monsieur Elmano MARTINS.

Direction Patrimoine et Moyens

Acquisition auprès de l'établissement public foncier de Poitou-Charentes de deux biens immobiliers par la Ville de Niort - Immeubles 27 rue du Pont et 30 rue Ricard

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort et l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes (EPFPC) ont signé une convention d'adhésion-projet « OPAH RU – Cœur de Ville » le 8 avril 2010 ainsi que deux avenants successifs. Cette convention, dont l'échéance est fixée au 7 avril 2015, organise les modalités d'acquisition de biens immobiliers par l'EPFPC situés dans le périmètre d'intervention du centre-ville ainsi que la démarche de revente.

Dans le cadre de l'opération d'aménagement « Brisson » ainsi que celui de « cœur d'îlot » compris entre la rue Ricard et la place du Temple, l'EPFPC a acquis les deux immeubles suivants :

- Immeuble « Pintoux » sis 27 rue du Pont, cadastré section BX n° 44 ;
- Immeuble « Bouygues Télécom » sis 30 rue Ricard, cadastré section BR n° 298.

Les projets d'aménagement pour lesquels ces deux immeubles ont été acquis par l'EPFPC ne sont plus aujourd'hui d'actualité. Conformément aux dispositions de la convention d'adhésion-projet « OPAH-RU – Cœur de Ville », il résulte que la Ville de Niort doit reprendre la pleine propriété de ces deux biens et procéder elle-même à leur cession.

Ces acquisitions immobilières se réaliseront selon les conditions financières suivantes et après consultation du service France Domaine :

	Immeuble	
	27 rue du Pont	30 rue Ricard
Prix d'acquisition	70 000,00 €	380 000,00 €
Travaux		50,00 €
Autres dépenses (frais de notaire, impôts, assurances etc...)	6 269,96 €	10 202,98 €
Frais de structure	381,35 €	1 951,26 €
Recettes	0,00 €	60 615,04 €
Total général HT	76 651,31 €	331 589,20 €
TVA sur marge	633,73 €	0,00 €
Total général TTC	77 285,04 €	331 589,20 €
Frais d'actualisation pour non réalisation du projet	1 150,87 €	5 326,22 €
TVA	230,17 €	1 065,24 €
PRIX DE CESSION HT	77 802,18 €	336 915,42 €
TVA	863,90 €	1 065,24 €
PRIX TTC	78 666,08 €	337 980,66 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition auprès de l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes des deux immeubles sis 27 rue du Pont et 30 rue Ricard respectivement cadastrés section BX n° 44 et BR n° 298 aux conditions ci-dessus énoncées ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les actes notariés à intervenir, les frais de notaire étant supportés par la Ville de Niort.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY